

Promotion d'une politique foncière responsable (ProPFR) en Côte d'Ivoire



Situation de départ

Pour la mise en œuvre de sa loi relative au domaine foncier, la Côte d'Ivoire s'est dotée d'une Déclaration de Politique Foncière Rurale (DPFR) en janvier 2017, puis d'une Stratégie Nationale de Sécurisation Foncière Rurale (SNSFR) en 2022. Ces documents stratégiques visent entre autres à assurer la sécurisation foncière rurale afin de réduire la pauvreté en milieu rural, de renforcer la cohésion sociale et d'améliorer la gestion durable des ressources naturelles. Ceci a été renforcé par des améliorations dans le Code Forestier autour de la propriété de l'arbre en 2019.

Par la mise en œuvre de ces visions, l'Etat de Côte d'Ivoire entend améliorer l'accès des femmes aux droits sur les terres, au même titre que les hommes, dynamiser et structurer le marché foncier dédié à l'agriculture, au pastoralisme et à la production de services environnementaux.

Projet

La SNSFR appelle à une documentation à grande échelle des droits fonciers à travers des certificats fonciers et des contrats agraires. De ce fait, la rénovation des outils de gouvernance du domaine foncier rural devient un important défi.

Le Projet pour la Promotion d'une Politique Foncière Responsable (ProPFR) se positionne de plus en plus comme une pièce majeure dans la mise en œuvre de cette stratégie dans un partenariat avec l'Agence Foncier Rural (AFOR). Car initiant des approches expérimentales dans les communautés rurales de quatre grandes régions de la Côte d'Ivoire, le ProPFR développe avec la société civile et ses partenaires privés du Côte d'Ivoire Land Partnership (CLAP) des outils innovants et numériques de gouvernance et de sécurisation foncière.

Appui à la mise en œuvre de La Stratégie Nationale de Sécurisation Foncière Rurale (SNSFR) en Côte d'Ivoire

- ➊ **Clarification systématique des droits fonciers soutenue par des chartes socio-foncieres :** Les relations intergénérationnelles, les relations entre les hommes et les femmes, celles entre les autochtones et les migrants cristallisent le plus souvent les tensions dans tous les processus de sécurisation foncière rurale. Démêler ces rapports exige plus de temps et de ressources, et appelle à une clarification systématique des droits fonciers fondée sur des accords locaux, discutés reconnus et acceptés par toutes les communautés.
- ➋ **Expérimentation d'approches novatrices :** l'intermédiation sociale et intergénérationnelle pour l'élaboration de chartes socio-foncieres, la clarification systématique des droits fonciers formalisés par des contrats agraires avant toute opération technique, la sécurisation foncière par une approche systématique et numérique sont quelques

initiatives novatrices que le ProPFR expérimente sur le terrain avec les partenaires du CLAP. L'issue de ces expérimentations sera reversée à l'AFOR.

- ➌ **Mobilisation des acteurs du secteur privé :** Le Côte d'Ivoire Land Partnership (CLAP) est une initiative novatrice qui mobilise, outre la GIZ, plusieurs entreprises privées autour de la sécurisation des droits fonciers. Le ProPFR s'inspire de cette initiative en impliquant les entreprises de diverses chaînes de valeurs dans le financement des opérations de sécurisation foncières, la protection des forêts et l'adoption de l'agroforesterie.

Notre objectif :

L'accès sécurisé à la terre, condition préalable pour un développement rural durable, s'est amélioré dans les communautés ciblées du sud-ouest de la Côte d'Ivoire, en particulier pour les femmes, les groupes marginalisés et les jeunes.

Promotion d'une politique foncière responsable (ProPFR) en Côte d'Ivoire

Budget et durée

3,9 millions EUR / Juillet 2020 – décembre 2025

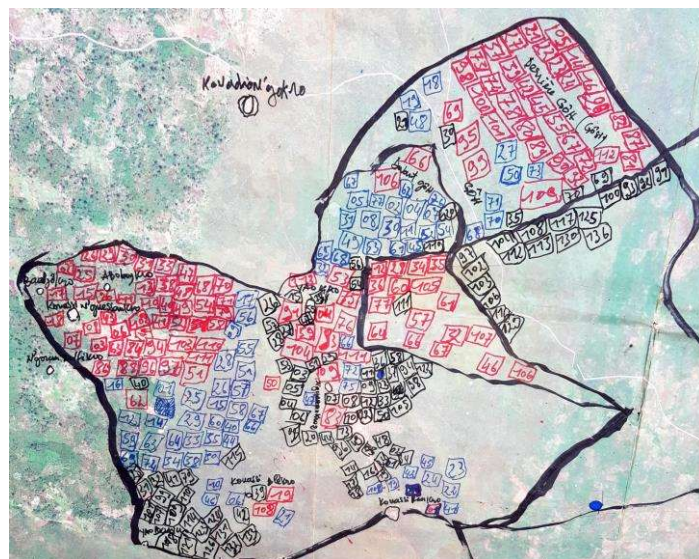
Tutelle politique et mise en œuvre

Ministère d'Agriculture et Développement Rural (MINADER) /
Les programmes globaux « Centres d'innovations vertes pour
le secteur agricole et agroalimentaire » (ProCIV) et
« Promotion d'une politique foncière responsable » (ProPFR)

Commettant

Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et
du Développement (BMZ)

Développement durable



Carte communautaire avec des droits de propriété
(noir et rouge) et des droits d'usage (bleu)

Côte d'Ivoire Land Partnership (CLAP)

Le CLAP est composé de membres fondateurs, leaders de l'industrie du cacao et du chocolat, notamment the Hershey Company, Unilever, Barry Callebaut Group, et Cocoa Horizons Foundation, qui joignent leurs forces à celles d'autres membres de l'industrie tels que ETG-Beyond Beans Foundation, Ferrero, Cargill et ECOM. Ce partenariat est soutenu par l'Agence Foncière Rurale (AFOR) et coordonné par Meridia, qui exécute ce projet avec Audace Institut Afrique et le Géomètres Experts CETIF, en partenariat avec la Coopération allemande, mis en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH.

Le CLAP se concentre sur les questions liées à l'insécurité foncière à laquelle sont confrontés les producteurs de cacao, avec des innovations technologiques et de l'ingénierie socio-foncière. Ainsi CLAP aide le gouvernement ivoirien, les cacaoculteurs et le secteur privé à garantir officiellement les droits fonciers et à assurer l'avenir du secteur du cacao en Côte d'Ivoire. La sécurisation des droits fonciers des cacaoculteurs protège leurs investissements à long terme et constituera un environnement propice à la réalisation des objectifs de durabilité.

L'approche du partenariat

- Une cartographie systématique de toutes les exploitations agricoles du village
- Application des « Quatre piliers » de l'AFOR : délimitation des villages, clarification des droits, certificats fonciers, contrats d'utilisation des terres.
- Zones de cacaoculture uniquement
- Subventionnement des documents fonciers sur mesure et regroupement avec d'autres services
- Mise en œuvre transversale et sensibilité sur les questions du genre
- Modèle de financement hybride : secteur privé, donateurs et agriculteurs.



Plus d'informations sur www.giz.de/politiquefonciere, landportal.org & www.meridia.land/clap